



**Forbach
Porte
de France**
Communauté
d'Agglomération



Rapport d'activité 2015



ALSTING • BEHREN-LÈS-FORBACH • BOUSBACH • COCHEREN • DIEBLING • ETZLING • FARSCHVILLER • FOLKLING • FORBACH •
KERBACH • METZING • MORSBACH • NOUSSEVILLER-SAINT-NABOR • OETING • PETITE-ROSSELLE • ROSBRUCK • SCHOENECK •
SPICHEREN • STIRING-WENDEL • TENDELING • THÉDING

Éditorial



Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport d'activités de la Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France pour l'année 2015, retraçant les principales actions qui ont été menées par la Communauté d'Agglomération au cours de cette année, et regroupées par thèmes.

Ce document répond aux obligations légales prévues par la loi du 2 février 1995, relative au prix et à la qualité des services publics de l'eau, de l'assainissement et de l'élimination des déchets ménagers.

C'est également l'occasion de découvrir ou redécouvrir le travail fruit d'une collaboration étroite entre élus et fonctionnaires au service de la population de notre territoire.

Paul FELLINGER

Président de la Communauté d'Agglomération
Forbach Porte de France

Sommaire

4

L'Agglomération

Le territoire et les compétences communautaires
Les élus
Les ressources humaines
L'organigramme des services
Les finances

10

Le développement économique

Les zones d'activités
La pépinière Eurodev Center
L'hôtel d'entreprises
Le soutien au commerce

12

L'aménagement du territoire et la cohésion sociale

Le transport urbain
Wimoov : au service de la mobilité
Habitat et logement
La politique de la Ville
La promotion touristique
L'enseignement supérieur
La coopération transfrontalière
La mutualisation des services

17

Jeunesse, culture et sport

La piscine communautaire
Le conservatoire de musique et de danse

18

L'environnement

Les déchets ménagers
L'eau et l'assainissement

20



















Les temps forts de 2015

> L'agglomération

LES ÉLUS

Le bureau

Afin de mieux connaître les personnes qui représentent au mieux les intérêts de tous les citoyens, voici l'ensemble des membres du bureau.

	SCHOENECK Paul FELLINGER Président et conseiller municipal de Schoeneck		FORBACH Laurent KALINOWSKI 1 ^{er} vice-président ordonnateur et député-maire de Forbach		NOUSSEVILLER-ST-NABOR Serge STARCK 2 ^e vice-président et maire de Nousseviller-St-Nabor
	STIRING-WENDEL Jean-Claude HOLTZ 3 ^e vice-président et maire de Stiring-Wendel Vice-président du conseil général de la Moselle		MORSBACH Gilbert SCHUH 4 ^e vice-président et maire de Morsbach		BEHREN-LÈS-FORBACH Dominique FERRAU 5 ^e vice-président et maire de Behren-Lès-Forbach
	COCHEREN Jean-Bernard MARTIN 6 ^e vice-président et maire de Cocheren Conseiller général de la Moselle		PETITE-ROSSELLE Gérard MITTELBERGER 7 ^e vice-président et maire de Petite-Rosselle		ALSTING Jean-Claude HEHN 8 ^e vice-président et maire d'Alsting
	METZING Fernand MEYER 9 ^e vice-président et maire de Metzting		THÉDING Jean-Paul HILPERT 10 ^e vice-président et maire de Théding		OETING Bernard LAPP 11 ^e vice-président et maire d'Oeting
	TENTELING Ralph KLEIN 12 ^e vice-président et maire de Tenteling		FARSCHVILLER Gilles BIGNON 13 ^e vice-président et conseiller municipal de Farschviller		DIEBLING Honoré GREFF 14 ^e vice-président et conseiller municipal de Diebling
	FORBACH Francis CLAUSSNER 15 ^e vice-président et conseiller municipal de Forbach		ETZLING Jean-Luc JEHIN Conseiller délégué et maire d'Etzling		SPICHEREN Jean-Ch. GIOVANELLI Conseiller délégué et maire de Spicheren



KERBACH

Daniel FRITZ

Conseiller délégué et
maire de Kerbach



BOUSBACH

Constant KIEFFER

Conseiller délégué et
maire de Bousbach



ROSBRUCK

Pierre STEININGER

Conseiller délégué et
maire de Rosbruck



FOLKLING

Albert GERHARD

Conseiller délégué et
adjoint au maire de
Folking



COCHEREN

Marie-Th. PFEIFFER

Conseillère déléguée et
conseillère municipale
de Cocheren

Les Conseillers Communautaires

Alsting :

Aurore HEHN, Conseillère municipale d'Alsting

Behren-lès-Forbach :

Flavia D'ANGELO, Adjointe au maire de Behren-Lès-Forbach ; **Günther KAUSCHKE**, Conseiller municipal de Behren-Lès-Forbach ; **Nadège MULLER**, Conseillère municipale de Behren-Lès-Forbach ; **Michel OBIEGALA**, Conseiller municipal de Behren-Lès-Forbach et Vice-président du conseil régional de Lorraine

Bousbach :

Brigitte STUPFLER, Adjointe au maire de Bousbach

Diebling :

Marlène MULLER, Adjointe au maire de Diebling

Etzling :

Nicole BOUSENDORFER, Adjointe au maire d'Etzling

Farschviller :

Sonja DONATE, Adjointe au maire de Farschviller

Folking :

Brigitte HOUÉE, Adjointe au maire de Folking

Forbach :

Thierry HOMBERG, Adjoint au maire de Forbach ; **C. HAR-TER-HOUSELLE**, Adjointe au maire de Forbach et Conseillère régionale de Lorraine ; **Marie-A. GEROLT**, Adjointe au maire de Forbach et Conseillère générale de la Moselle ; **Guy KUHNEN**, Adjoint au maire de Forbach ; **Martine PILAVYAN**, Adjointe au maire de Forbach ; **Ahmed ARAB**, Adjoint au maire de Forbach ; **Marie-C. ROCHE**, Adjointe au maire de Forbach ; **Jean-L. HOFFMANN**, Conseiller municipal de Forbach ; **Anne-M. PARLAGRECO**, Conseillère municipale de Forbach ; **Éric VILAIN**, Conseiller municipal de Forbach et Conseiller régional de Lorraine ; **Patricia**

BRUCKMANN, Conseillère municipale de Forbach ; **Éric DILIGENT**, Conseiller municipal de Forbach

Kerbach :

Astride STAUDER, Adjointe au maire de Kerbach

Morsbach :

Éliane JACQUES, Adjointe au maire de Morsbach

Nousseviller-St-Nabor :

Sylvie PHILIPPE, Adjointe au maire de Nousseviller-St-Nabor

Æting :

Marie-C. MOEHREL, Conseillère municipale d'Æting

Petite-Rosselle :

Gérard BRUCK, Adjoint au maire de Petite-Rosselle ; **Véronique PREIS**, Adjointe au maire de Petite-Rosselle ; **Marie-Claire PARIS**, Conseillère municipale de Petite-Rosselle

Schoeneck :

Béatrice FALK, Adjointe au maire de Schoeneck

Spicheren :

Marcelle RIEDEMANN, Adjointe au maire de Spicheren

Stiring-Wendel :

Yves LUDWIG, Adjoint au maire de Stiring-Wendel ; **Ed. VOGELGESANG**, Adjoint au maire de Stiring-Wendel ; **Nicole DAHLEM**, Adjointe au maire de Stiring-Wendel ; **Bernard DECKER**, Conseiller municipal de Stiring-Wendel ; **Élisabeth HAAG**, Conseillère municipale de Stiring-Wendel ; **Danielle HOLTZER**, Conseillère municipale de Stiring-Wendel ; **Yves BARBIER**, Conseiller municipal de Stiring-Wendel

Théding :

Eliane FISCHER, Adjointe au maire de Théding.

L'ORGANIGRAMME DES SERVICES

AU 1^{ER} JANVIER 2015

MOSA

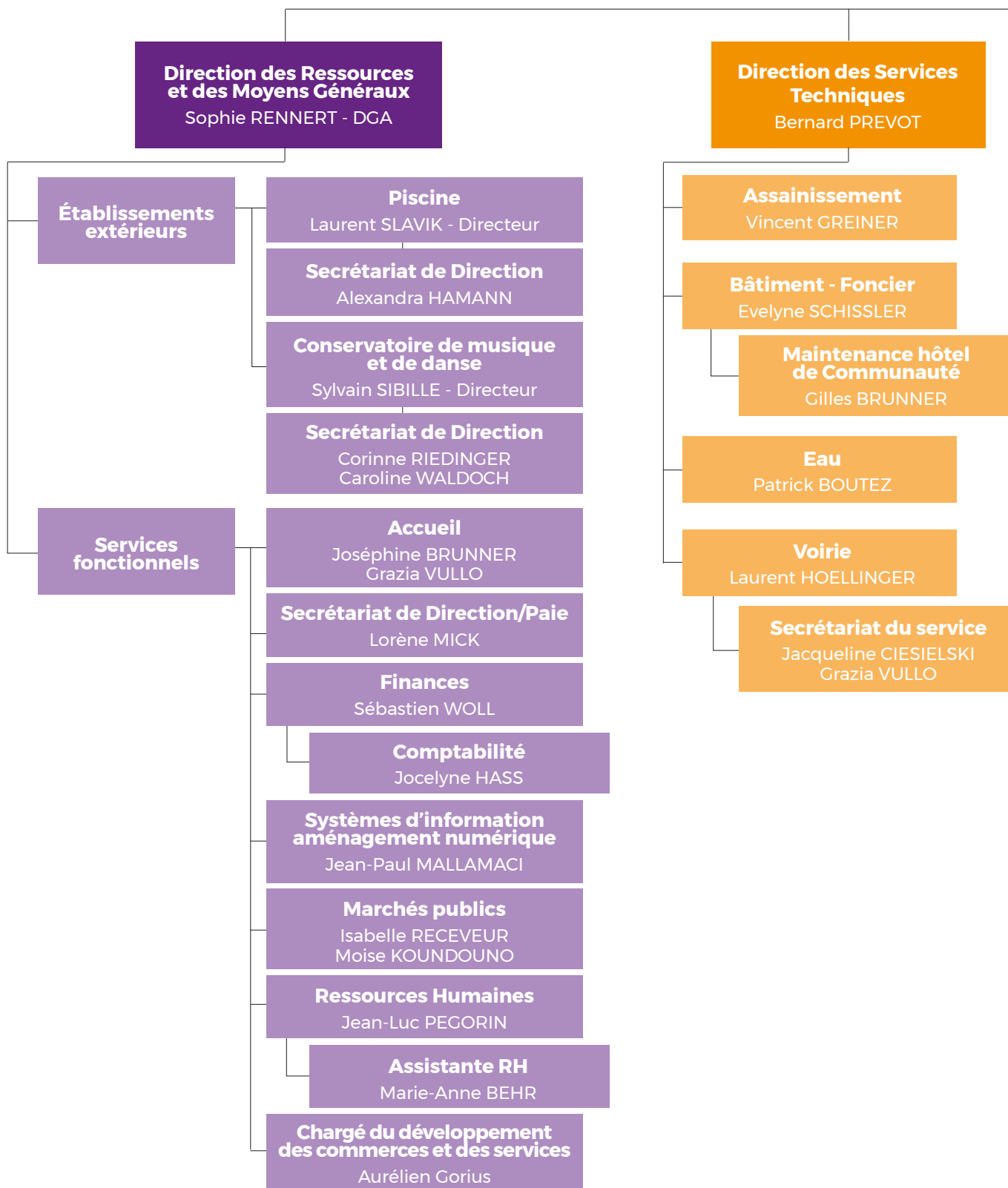
Céline LAFORSCH
Maïté SPOHR

Communication

Yann REGIANI
Virginie VILVERT

Secrétariat Direction

Gaëlle SCHERER



Président
Paul FELLINGER

Chef de Cabinet
Nejla CUL

Directeur Général des Services
Recrutement en cours

Direction de l'Environnement et des Transports
Benoît GUIGONET

Direction de la Cohésion Sociale et de l'Aménagement du Territoire
Laure FERRE - DGA

DMA - Collectes
Hervé STEFFANUS

Ambassadeurs du tri
Yasmina CHABAB : suivi des administrations
Pierre KNOLL : suivi des professionnels

Agent technique
Jérôme BOUR : logisticien

DMA - Déchetteries, animations
Valérie BOURGAUD

Ambassadeurs du tri
Virginie GODEFROY : déchetteries
Carine PALERMO : animations

Agent technique
Richard HAUSHALTER : travaux

Gardiens déchetteries
Grégory MARTEAU
Christophe GUEHRAR

Secrétariat de direction
Maryline CENIC

Accueil du public
Claude MULLER
Valérie BECKER

Plan Climat
Aurélien Gorius

Plateforme rénovation énergétique
Recrutement en cours

Contrat de ville
Muriel VALLADE

Assistante
Nathalie BRETTAR

Habitat tourisme enseignement supérieur
Laure FERRE

Secrétariat de direction
Sandrine BOIVIN

SIG urbanisme
Anthony ODDO

LES RESSOURCES HUMAINES

Le personnel de la Communauté d'Agglomération compte 99 agents à temps complet et 27 agents à temps non complet, soit un total de 126 agents.

Au sein de la collectivité, les filières représentées sont les filières administrative, culturelle, sportive et technique.

Évolution des effectifs depuis 2010 :

2010	2011	2012	2013	2014	2015
124	122	115	117	115	126

Les effectifs sont restés stables jusqu'en 2014, avec une augmentation marquée en 2015 en raison notamment des nouvelles compétences et missions dont la collectivité s'est dotée (collecte assainissement, coordination Programme de Renouvellement Urbain, service ADS...).

La moyenne d'âge est de 44 ans. 14,3 % des agents ont moins de 30 ans, 19 % des agents sont âgés de 30 à 39 ans, 35,7 % des agents sont âgés de 40 à 49 ans et 31 % des agents sont âgés de plus de 50 ans.

LES COMPÉTENCES ET L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE



La Communauté d'Agglomération exerce de plein droit, en se substituant aux communes adhérentes, des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives, dans la limite de l'intérêt communautaire.

Les compétences de la CAFPF :

Obligatoires :

- le développement économique,
- l'aménagement de l'espace communautaire,
- l'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire,
- la politique de la Ville.

Optionnelles :

- la maîtrise d'ouvrage du service de l'eau potable,
- la protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie,
- la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,
- la création ou l'aménagement et l'entretien de la voirie

d'intérêt communautaire et parcs de stationnement d'intérêt communautaire.

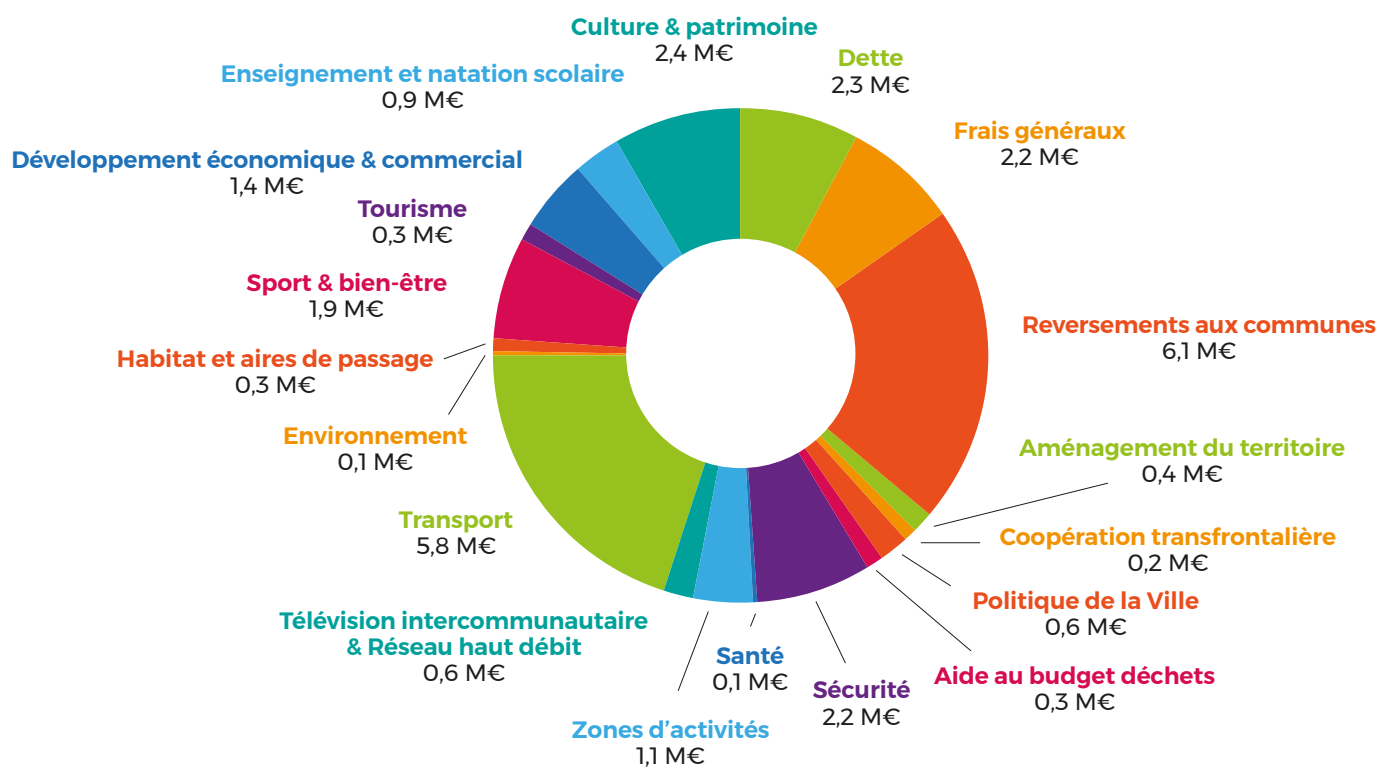
Facultatives :

- le transport et le traitement des eaux usées domestiques et assimilées,
- l'enseignement supérieur (construction d'un IUT et soutien au développement des filières).

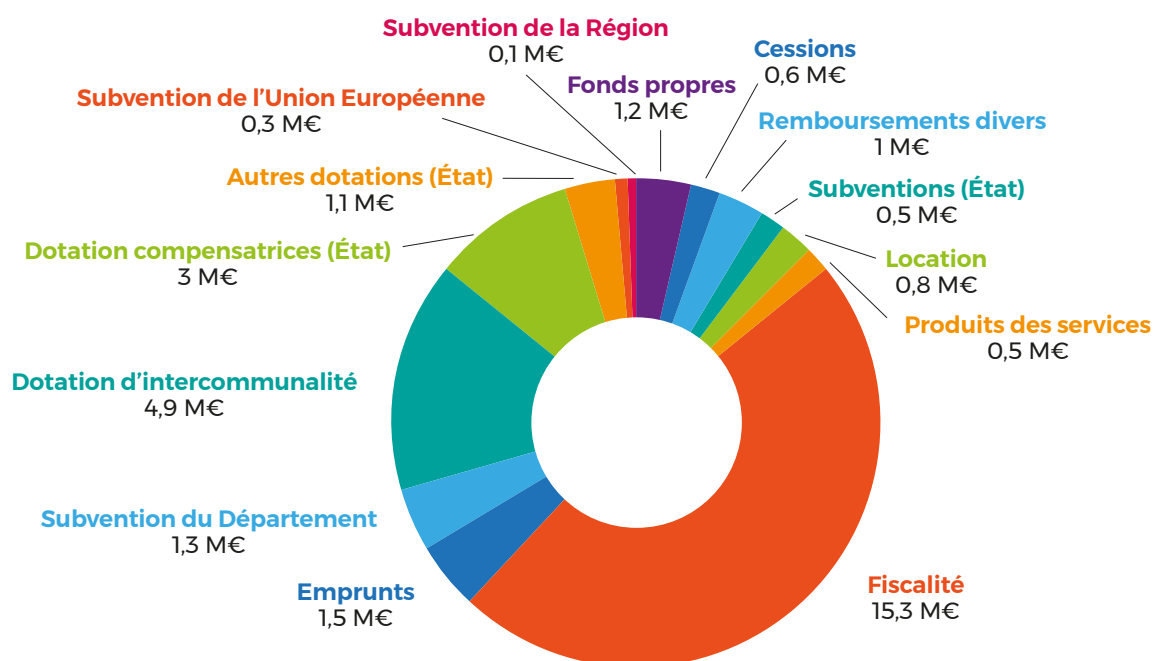
La Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France compte 21 communes pour une population d'environ 81 000 habitants.

LES FINANCES COMMUNAUTAIRES

L'activité de l'agglomération est retracée dans un document nommé « compte administratif », lequel, pour 2015 donne les résultats suivants :



Total des dépenses : 29,2 M€



Total des recettes : 32,1 M€

> Le développement économique

LES ZONES D'ACTIVITÉS



L'action de la Communauté d'Agglomération en termes de développement économique se décline par la gestion des zones d'activités d'intérêt communautaire, des actions de promotion, de soutien et de communication.

Pour rappel, les principales zones d'activités gérées par la Communauté d'Agglomération sont :

- Le Technopôle Forbach Sud ;
- L'Eurozone Forbach Nord ;
- Le parc d'activités Forbach Ouest ;
- Le Territoire entrepreneurs, anciennement Zone Franche Urbaine, de Behren-lès-Forbach
- Les Hauts d'œting ;
- Les ZA de Schœneck, Cocheren, Spicheren et Stiring-Wendel.

En 2015, 130 emplois ont été consolidés ou créés sur le Technopôle de Forbach Sud.

CIHAL, tout d'abord, société de distribution de pièces de connectique hydraulique et industrielle, qui a investi un bâtiment de 2 000 m². Le groupe Medical System

(ROPIMEX), spécialiste du matériel médical, s'est également implanté sur le Technopôle. Jussieu Secours, société de transport médical, s'est également installée sur la zone d'activités, en lieu et place de l'ancienne entreprise Viba, consolidant pas moins de 120 emplois.

L'Eurozone Forbach Nord a, de son côté, vu l'arrivée de la société Argo Hytos, fabricant allemand de filtres et de valves pour systèmes hydrauliques. Fort de 1 300 collaborateurs dans le monde, Argo Hytos est venu ainsi étoffer encore un peu plus l'activité présente sur le site de l'Eurozone avec, à la clé, la création d'une quinzaine d'emplois.

Le développement économique, dont la dépense a représenté 751 000 en 2015, comprend les aides aux commerces (55 000€), les soutiens aux associations telles que l'AGEME, ALEXIS, CAP Entreprendre (158 000 €), le salaire d'un agent mis partiellement à disposition pour l'hôtel d'entreprises ainsi que celui du chargé de mission aux commerces, la subvention pour la gestion de la pépinière et de l'hôtel d'entreprises (182 000 €).

LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES EURODEV CENTER

La société Interfaces assure la gestion déléguée de la pépinière d'entreprises depuis mars 2008 dans le cadre d'une convention de délégation de service public. Eurodev Center est la première pépinière

d'entreprises transfrontalière à avoir vu le jour dans l'Hexagone ! Située sur l'Eurozone Forbach-Sarrebruck, Eurodev Center est orientée vers l'accueil, la création et l'accompagnement d'entreprises liées à des

activités industrielles innovantes de haute technologie et des activités de services à haute valeur ajoutée. Le taux d'occupation moyen (bureaux et ateliers) était de 73 % en 2015.

Nombre de porteurs reçus, accompagnés dans la pépinière en 2015

62 répartis de la façon suivante :

- 30 candidats, soit 48 % provenant du secteur des services,
- 9 candidats, soit 15 % provenant du secteur de l'industrie,
- 15 candidats, soit 24 % exerçant des activités de commerce,
- 8 candidats, soit 13 % provenant du secteur de la construction.

Sur l'ensemble de ces contacts, 16 projets ont été soutenus, 4 projets

ont intégré la pépinière et un projet a intégré l'hôtel d'entreprises du Technopôle de Forbach Sud.

Liste des entreprises hébergées dans la pépinière au 31 décembre 2015 :

ECOSOLS, TITANIUM Innovations, ARPITEC, BIODOMOTECH, CANTRACKX FRANCE, MVM CONCEPT, SYSVEN (Groupe PARTNAIR INDUSTRIES), AVEC INGENIERIE (Groupe PARTNAIR INDUSTRIES), AGROMINERAL France,

BTC & PE (départ au 31/03/2015), LPI MOSELLE (résiliation au 30/06/2015), LEGI RECOURS (arrêt au 30/06/2015)

Nombre d'emplois : 34

Liste des entreprises hébergées en « hôtel d'entreprises » (2^e étage) au 31 décembre 2015 :

S2G, HALE ELECTRONIC SARL, 1A SYSTEMES, FORMATION SaarLor FSL, BOUKHE CONSEIL

Nombre d'emplois : 74

L'HÔTEL D'ENTREPRISES

La Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France complète son offre économique à destination de tous les porteurs de projet. Après une pépinière d'entreprises en plein essor, un hôtel d'entreprises a été implanté en 2011 au Technopôle de Forbach Sud sur la Zone Franche Urbaine (ZFU). L'hôtel d'entreprises est là pour compléter le dispositif économique mis en place par la Communauté d'Agglomération en diversifiant l'offre immobilière.

C'est la société Interfaces qui, dans le cadre d'une convention de délégation de service public d'une durée de 3 ans, a été choisie par la Communauté d'Agglomération afin d'assurer la gestion de l'hôtel d'entreprises.

Les missions de l'hôtel d'entreprises sont l'hébergement (7 halls de 101 m² ou 206 m² équipés chacun d'un atelier, d'une cellule administrative avec bureau, kitchenette et sanitaires et d'un accès poids lourds), l'accueil et la gestion administrative dans le bâtiment central assurés par Laurent Damiani (directeur) et Claudine Hamant (assistante).

Taux d'occupation annuel moyen septembre 2015 - août 2016 : 97 %

Taux d'occupation au 31 août 2016 : 86 % - 6 halls occupés sur 7

Liste des entreprises hébergées et nombre d'emplois au 31/08/2016 :

DHR : 5, ENERGY ECO CONCEPT : 5, GRAU EST : 3, GONAVETTE : 11, DEPOLIS : 19, GC FERMETURES : 2, MENSETI : 1 (arrêt au 31/05/2016)



1 entreprise en domiciliation :

- BELLES AMPOULES : 2 (domiciliation au 01/07/2016)

LE SOUTIEN AU COMMERCE

Suite à la suspension du FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) par l'État, la Communauté d'Agglomération a décidé en 2015 de poursuivre la démarche de soutien à la redynamisation du commerce sur son territoire et de lancer son propre dispositif pour accompagner les commerçants souhaitant effectuer des travaux de rénovation, de modernisation ou de sécurisation de leur activité. Pour ce faire, la Communauté d'Agglomération s'est engagée à hauteur de 20 % des travaux, les communes et la Région pouvant compléter cette subvention sous conditions. L'enveloppe de soutien à l'investissement du commerce et de l'artisanat de proximité sur le territoire s'est ainsi élevée à 60 000 € en 2015.

> L'aménagement du territoire et la cohésion sociale

LE TRANSPORT URBAIN

La Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France a en charge l'organisation des services de transport pour les 21 communes membres.

Le personnel

Au 31 décembre 2015, les effectifs de la Régie des transports de l'Agglomération de Forbach (Forbus) comptent un total de 76 personnes et son directeur.

Le parc

Le parc se compose au total de 32 véhicules avec 18 véhicules standard fonctionnant au diesel, 10 véhicules standard au GNV, 4 minibus.

Indicateurs des chiffres d'exploitation

Fréquentations lignes régulières	2011	2012	2013	2014	2015
L1 Brême d'or - Petite-Rosselle	255 070	265 639	281 624	286 271	287 596
L11 Renfort Petite-Rosselle	3 775	3 907	3 796	3 929	2 189
L2 Habsterdick - Blaise Pascal	151 884	153 678	154 645	160 320	162 617
L3 Bellevue - Wiesberg	101 594	122 093	123 363	119 776	113 235
L4 Bruch - Wiesberg	175 698	183 792	197 715	206 384	205 011
L5 Œting - Schoeneck	74 788	78 111	75 613	77 320	73 999
L6 Petite Forêt - Gare routière	43 471	46 082	46 663	41 640	35 276
L7 Behren - Gare routière	125 180	127 790	131 377	128 169	120 912
L8 Alsting - Gare routière	52 184	52 548	49 947	50 060	44 806
Sous-total	983 644	1 033 640	1 064 743	1 073 869	1 045 641
Evolution		5,08%	3,01%	0,86%	-2,63%
Fréquentations services scolaires					
11 Brême d'or	19 575	20 471	17 336	19 142	13 519
21-22 Habsterdick	64 707	61 490	56 371	61 977	57 457
31 à 38 Rosselle/Marienu	118 075	113 663	108 587	104 500	73 832
41 Bellevue	11 273	13 164	11 486	14 789	13 171
72/75/76/77 Behren - Œting	28 114	23 956	19 889	21 690	17 612
Sous-total	241 744	232 744	213 669	222 098	175 591
Evolution		-3,72%	-8,20%	3,94%	-20,94%
Total	1 225 388	1 266 384	1 278 412	1 295 967	1 221 232
Evolution		3,35%	0,95%	1,37%	-5,77%



Le ticket unitaire est de 1,10 €. Le réseau urbain Forbus n'a pas connu d'aménagement majeur en 2015. Sont à noter parmi les principales modifications intervenues en 2015 :

- La fusion de la ligne 6 et de la navette du centre-ville ;
- La réduction du nombre de dessertes du lycée Jean Moulin par les lignes 5 et 7 ;
- L'arrêt de l'exploitation de la ligne 11.

Le transport à la demande, mis en place en 2005 pour les communes non desservies par les lignes régulières, a enregistré 851 usagers, soit 90 de plus qu'en 2014, soit un total de 7 700 voyages.

La navette de centre-ville, mise en place en 2011, qui desservait uniquement le centre-ville de Forbach a été fusionnée en 2015 avec la ligne 6 assurant la liaison entre le centre-ville, l'hôpital Marie-Madeleine et les quartiers Creutzberg/Petite-Forêt.

Une nouvelle billettique en service

Une nouvelle billettique à destination des usagers a été mise en service en juillet 2015. Nouvelle carte, nouveaux équipements, nouveaux pupitres dans les bus, cette nouvelle billettique, plus pratique et plus moderne, vise à favoriser l'intermodalité. Le réseau urbain de la Communauté d'Agglomération de Forbach a intégré la carte SimpliCités, un support commun à plusieurs réseaux de transports en Lorraine, dont la vocation est de remplacer les titres au format papier et ainsi devenir progressivement un support unique. Un projet initié par la Région Lorraine.

WIMOOV : AU SERVICE DE LA MOBILITÉ



Une plateforme Wimoov a ouvert ses portes à Forbach le 7 septembre 2015. Wimoov est une association destinée à accompagner tous les publics en situation de fragilité (personnes en situation de handicap, personnes en insertion professionnelle, seniors,...) vers une meilleure mobilité. Wimoov est sollicité par Pôle Emploi, les services sociaux des municipalités, les régies de quartiers, les missions locales afin de recevoir les bénéficiaires. Ces derniers connaissent un ou plusieurs freins pour l'accès à l'emploi ou à l'insertion sociale, qu'ils soient matériels, psychosociaux ou financiers. Ces freins sont analysés lors

d'un bilan de compétences « mobilité » qui détermine, entre autres, un indice de mobilité et qui permet de bénéficier ou non de l'aide de Wimoov durant trois mois renouvelables une fois. Afin de mettre en place son service d'aide, l'association définit des services matériels, pédagogiques et solidaires. Mise à disposition de véhicules, soutien à l'obtention du Code de la route, réparation de son véhicule personnel à un tarif solidaire, formations mobilités, acquisition de microcrédit social, services de type covoiturage ou autopartage, sont autant de solutions proposées dans le cadre de son service d'aide.

HABITAT ET LOGEMENT

L'aire d'accueil des gens du voyage

Une aire d'accueil a été mise à disposition des gens du voyage par la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France sur les bans des communes de Forbach et de Stiring-Wendel. La Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France a confié, par délégation de service public, à la société VAGO la gestion de son aire. L'aire d'accueil de Forbach comptabilise 60 emplacements individualisés et est équipé d'un système de télégestion par prépaiement. La société VAGO assure la gestion déléguée de l'aire d'accueil des gens du voyage de Stiring-Wendel depuis le 30 décembre 2011 dans le

cadre d'une convention de délégation de service public. Le temps de stationnement sur l'aire est fixé à 3 mois. Le délai de carence entre deux séjours est de 30 jours. Des prolongations de séjour peuvent être accordées pour les familles ayant des enfants scolarisés. Le personnel est présent sur le terrain du lundi au vendredi de 8h30 à 12 heures / 13h30 à 17 heures et le samedi de 8h30 à 12 heures. Le taux d'occupation annuel moyen est de 83 %, pour mémoire il était de 74,83 % en 2014 et de 68,35 % en 2013. Dans sa grande majorité, les ménages accueillis sont toujours les mêmes. Il s'agit principalement d'artisans, de commerçants ou de vendeurs ambulants qui voyagent sur le secteur Grand Est.

Le logement étudiant

Reposant sur un partenariat entre la Communauté d'Agglomération de Forbach et Néolia Lorraine, une nouvelle offre de logement est proposée aux étudiants présents sur le territoire, l'objectif étant d'aboutir à davantage de cohérence dans l'offre locative en centralisant les étudiants dans une seule résidence. La Communauté d'Agglomération de Forbach dispose de 17 logements.

L'habitat

La Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France est compétente en matière d'équilibre social de l'habitat avec l'objectif de répondre aux besoins de toutes les catégories de ménages, notamment les plus modestes et d'offrir des logements de qualité. Évolution du confort des logements, lutte contre l'habitat dégradé, rénovation énergétique pour tous, les actions menées par la collectivité dressent de nouvelles perspectives d'avenir et d'amélioration du cadre de vie.

En 2015, la Communauté d'Agglomération a renouvelé sa politique de soutien à l'habitat au travers du règlement d'attribution des aides au développement du parc locatif social. Par ailleurs, la Communauté d'Agglomération a reconduit sa politique de soutien à l'habitat au travers du Programme d'intérêt général portant sur l'habitat dégradé, énergivore et inadapté, en partenariat avec le Centre d'amélioration du logement de la Moselle (Calm), animateur du dispositif d'un point de vue technique et administratif.

Traitement de l'insalubrité et de l'indignité, lutte contre la précarité énergétique, travaux d'adaptation des logements au vieillissement et au handicap en sont les principales vertus. Dans le cadre des travaux engagés dans cette perspective, la Communauté d'Agglomération de Forbach vient abonder les aides versées par l'Agence



nationale d'amélioration de l'habitat (Anah) aux bénéficiaires, sous condition de revenus. Pour l'année 2015, une enveloppe de près 40 000 € a été consacrée au traitement de la qualité du parc privé et plus particulièrement à la lutte contre la précarité énergétique.

LA POLITIQUE DE LA VILLE

Compétente en matière de politique de la Ville, la Communauté d'Agglomération de Forbach a signé en juillet son « contrat de Ville » s'étalant de 2015 à 2020. Les contrats de Ville nouvelle génération succèdent au Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) et constituent le nouveau cadre d'action de la politique de la Ville. Conduit par l'État, les collectivités territoriales et leurs groupements, le contrat de Ville vise à assurer l'égalité entre les territoires, réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et améliorer les conditions de vie de leurs habitants. La Communauté d'Agglomération de Forbach est chargée du diagnostic du territoire, de la définition des orientations, de l'animation et de la coordination du contrat de Ville et, dans le cadre défini par ce dernier, de la mise en œuvre des actions relevant de ses compétences et de portée intercommunale. Le contrat de Ville s'articule autour de trois piliers : la cohésion sociale, le cadre de vie et le renouvellement urbain ainsi que le développement de l'activité économique et de l'emploi. L'agglomération de Forbach compte trois quartiers prioritaires : le quartier du Wiesberg, le quartier de Bellevue et la Cité de Behren, bénéficiaires du Nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU).



LA PROMOTION TOURISTIQUE



Une convention d'objectifs lie l'Office de tourisme Pays de Forbach à la Communauté d'Agglomération. L'année 2015 est marquée par une forte croissance de la fréquentation avec plus 30 000 visiteurs sur notre territoire. Les nombreuses

nouvelles animations et visites, la réussite du spectacle « Gueules Noires » et l'affluence record au Parc Explor Wendel expliquent en partie le bond de la fréquentation. Le Bureau d'information touristique au Musée Les Mineurs Wendel à Petite-Rosselle a connu une explosion de sa fréquentation. 2015 est donc une excellente année avec 31 770 visiteurs (+ 27 %) accueillis en vis-à-vis à l'office de tourisme dont 7 432 au Bureau d'information touristique de Petite-Rosselle.

Le service « réceptif » (groupes et individuels) enregistre

une belle progression, grâce notamment à la bonne fréquentation du spectacle « Gueules Noires ». Ce service a accueilli dans les différentes prestations proposées par l'office de tourisme 2 785 personnes (+ 53 %) pour des visites guidées, des excursions à la journée, des ateliers historiques ou bien encore des séjours avec des nuitées. La fréquentation des principaux sites touristiques de l'agglomération a également progressé.

Le Musée Les Mineurs Wendel et le site du Parc Explor Wendel continuent leur expansion avec 70 000 personnes comptabilisées. Le Château du Schlossberg voit sa fréquentation légèrement baisser avec 8 768 entrées (- 3 %). Le spectacle « Gueules Noires » au Parc Explor Wendel a enregistré 6 000 spectateurs. L'Espace de Mémoire locale au Château Barrabino a vu sa fréquentation progresser, avec 3 278 visiteurs. Les autres sites touristiques que sont la Colline du Hérappel, le site des Hauteurs de Spicheren, la Chapelle Sainte-Croix et le Parc du Schlossberg sont également très prisés sans oublier les nombreux circuits cyclables et de randonnée développés par la collectivité.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Soutien au développement de nouvelles filières de formation, mise à disposition de locaux, acquisition de matériel. Voici quelques-unes des missions assurées par la Communauté d'Agglomération depuis sa prise de compétence « Enseignement Supérieur » en 2002.

Un territoire qui dispose d'un certain nombre de possibilités intéressantes en matière de cursus post-bac :

BTS des lycées Blaise Pascal et Condorcet, les CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles) à Jean Moulin ou encore l'IUT SGM (sciences et génie des matériaux), l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI). L'agglomération de Forbach tire notamment son épingle du jeu dans le domaine scientifique avec un IUT à la pointe.

LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

La Maison ouverte des services pour l'Allemagne (MOSA) ouvre ses portes

La promotion du travail frontalier est également un créneau sur lequel la Communauté d'Agglomération a décidé d'orienter ses actions. Il importe ainsi de soutenir l'apprentissage de la langue allemande à tous les âges (crèches, maternelles, collèges, lycées généraux et professionnels) et d'apporter un soutien au développement de l'emploi frontalier. Initiée par le Département de la Moselle, en partenariat avec les intercommunalités du Val de Rosselle et portée par la Communauté d'Agglomération de Forbach, la Maison ouverte des services pour l'Allemagne (MOSA) est un centre d'accueil, d'information et d'accompagnement au service des habitants et des entreprises du territoire transfrontalier. Inaugurée en juillet 2015, la MOSA offre des services d'information et de suivi personnalisés permettant de faciliter les démarches des frontaliers de Moselle-Est et de ceux qui souhaitent le devenir. Parallèlement,



la MOSA propose également des ateliers sur diverses thématiques tout au long de l'année (journée d'information retraite, droit du travail...).

LA MUTUALISATION DES SERVICES

Un service ADS commun

Créé conjointement par la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France et la Communauté de Communes de Freyming-Merlebach suite au désengagement de l'État en matière d'assistance aux collectivités territoriales et dans le cadre de l'instruction des autorisations d'urbanisme, le service ADS (Autorisation du droit du sol) accompagne les communes dans l'instruction des autorisations et des actes d'urbanisme. Compte tenu du désengagement de l'État en termes d'assistance aux collectivités territoriales depuis le 1^{er} juillet 2015, une mutualisation entre les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et leurs communes membres

s'imposait. Mis à disposition du SCoT Val de Rosselle, le service Autorisation du droit du sol (ADS), constitué en juin 2015, prend le relais de la Direction départementale des territoires (DDT) pour assister 28 communes du territoire dans l'instruction de ces dossiers. Ce service a pour mission d'étudier et d'instruire toutes les demandes d'autorisation avant leur délivrance.

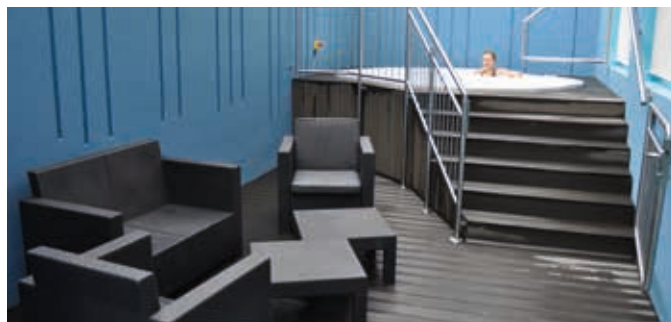
Service mutualisé entre les intercommunalités de Forbach et de Freyming-Merlebach, l'équipe, composée de cinq instructeurs, est notamment chargée dans les délais légaux d'instruction, de vérifier le dossier et réclamer si nécessaire au pétitionnaire les pièces manquantes ou transmettre au maire les propositions d'arrêté, qu'il signe et notifie au bénéficiaire.

> Jeunesse, culture et sport

Depuis le 1^{er} janvier 2003, la Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France est compétente en matière de construction, d'aménagement, d'entretien et de gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, l'école de musique et de danse et la piscine olympique en tête.

La piscine communautaire

L'attractivité du bassin olympique (50m), seul équipement de ce type en Moselle-Est et un grand nombre d'activités font de la piscine olympique communautaire une réussite pour la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France. La piscine olympique communautaire a connu une belle évolution en termes d'entrées et de fréquentation en 2015 avec 129 719 entrées (113 879 en 2013 et 125 948 en 2014). Dont 77 985 entrées piscine et 51 734 scolaires et « encouragement au sport ». La piscine communautaire Jean-Éric Bousch a également vu, au cours de l'année 2015, son offre, notamment au niveau de son espace bien-être, s'étoffer avec l'installation d'un jacuzzi externe. L'espace extérieur a ainsi été repensé avec des aménagements à hauteur de 50 000 euros sur 35 m². La piscine communautaire a également accueilli la première édition de la Nuit de l'Eau, organisé par le club du



Forbach Agglomération Natation. Cet événement caritatif en partenariat avec l'Unicef visait à sensibiliser la population à la nécessité de respecter l'eau, essentielle à la vie. Enfin, la piscine communautaire a accueilli les 12, 13 et 14 juin les championnats de Lorraine Open toutes catégories, qualificatifs pour les championnats nationaux et championnats de Nationale 2 (interrégional), compétition réunissant la crème de la natation régionale.

Le Conservatoire de musique et de danse

Créé en 1951 par la Ville de Forbach, le Conservatoire de musique et de danse dépend de la Communauté d'Agglomération Forbach-Porte de France depuis le 1^{er} janvier 2003, au titre de sa compétence construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire. Outre sa mission de service public inhérente à ce type d'établissement placé sous le contrôle pédagogique de l'État, le Conservatoire dispense à ses 600 élèves, un enseignement spécialisé de qualité ouvert à toutes les musiques et à tous les publics. L'établissement accueille les élèves à partir de 4 ans en musique comme en danse et sans limite d'âge, des cours spécifiques pour les adultes étant proposés. Il offre également la possibilité de louer les instruments à des tarifs très avantageux et reste un établissement spécialisé d'enseignement de la musique et de la danse parmi les moins chers de Moselle-Est, grâce à une politique tarifaire volontariste, en faveur de tous les habitants du territoire de la Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France. Les disciplines enseignées par 28 professeurs, regroupent tous les instruments d'un orchestre symphonique ainsi que le piano, l'orgue, la guitare, le chant, la percussion

sans oublier la danse. Particularité unique en Moselle-Est, des cours de formation musicale spécifiques pour chanteurs sont également proposés ainsi que des cours de direction de chœur et d'orchestre. Par ailleurs, l'ensemble des orchestres est accessible à tout musicien amateur souhaitant pratiquer son instrument : mini-harmonie, orchestres à Cordes, Big Band, ensemble de cuivres, etc. En complément de la centaine d'actions de formation, de création et de diffusion répartie sur l'ensemble du territoire intercommunal, l'année 2015 a été marquée, pour le Conservatoire, par l'organisation d'une classe de maître de l'ensemble Il Caravaggio, la tenue pour la première fois d'un concert commun de Légato Ensemble (orchestre à cordes du 2^e cycle) et de No Name (groupe pop rock), la tenue en collaboration avec l'association « La Guitare au Cœur des Cultures » d'une classe de maître d'Alejandro Cortes Vilches ainsi que par la représentation publique du conte musical « À propos d'animaux » de Sally Galet par l'ensemble des classes du Conservatoire au Musée Les Mineurs Wendel. Possédant un projet à long terme, l'établissement s'est donné pour tâche, conformément aux propositions du conseil départemental, de développer l'équité sociale, la cohésion territoriale, la qualité et la diversité de l'offre de formation en direction d'un public amateur ou souhaitant devenir professionnel.

> L'environnement

LES DÉCHETS MÉNAGERS

La Communauté d'Agglomération de Forbach assure pour les ménages mais également pour les établissements publics, les commerçants et les artisans (dans des volumes assimilables à ceux des ménages) de l'ensemble du territoire :

- la collecte multiflux en porte-à-porte des recyclables secs hors verre, de la fraction fermentescible des ordures ménagères et des ordures ménagères résiduelles,
- la collecte en apport volontaire du verre,
- la collecte en apport volontaire du papier,
- la fourniture, la distribution et la maintenance du parc de bacs hermétiques,
- la fourniture et la maintenance du parc de conteneurs

d'apport volontaire,

- la fourniture et la distribution des sacs multiflux,
- l'exploitation des six déchèteries intercommunales,
- la communication et les animations scolaires autour du tri.

La collecte multiflux permet de différencier trois flux de déchets par trois couleurs de sacs et de les collecter en une seule fois dans les bacs hermétiques mis à disposition par la collectivité. Le sac vert contient les biodéchets (déchets organiques notamment), le sac orange les recyclables (emballages ménagers et JRM) et enfin le sac bleu les déchets non recyclables dits résiduels.

Le tableau ci-après présente les tonnages collectés en 2015 sur l'ensemble du territoire communautaire au titre de la collecte multiflux en porte-à-porte :

	Tonnage 2014	Tonnage 2015	Evolution	Ratio 2015 en Kg/hab
Ordures ménagères résiduelles	1 571,00	1 965,34	25,10%	24
Sac bleu	12 340,26	11 220,47	-9,07%	139
Sac orange	4 436,00	4 452,45	0,37%	55
Sac vert	4 324,16	4 947,71	14,42%	61
Total	22 671,42	22 585,97	-0,38%	279

Les tonnages collectés dans le cadre de la collecte multiflux ont peu évolué en 2015 par rapport à l'année 2014. En revanche, des transferts sont constatés entre flux, puisque la diminution des tonnages de sacs bleus (1 120 tonnes) est compensée par l'augmentation des tonnages de biodéchets (623 tonnes) et des ordures ménagères résiduelles (394 tonnes). La tendance observée en 2014 n'est donc pas confirmée, puisqu'il avait été constaté une diminution des ordures ménagères résiduelles compensée par la progression des trois flux collectés en sacs.

Concernant le verre, le ratio moyen du Sydeme se situe à 30 kg/hab, certaines collectivités atteignant 40 kg/hab, ce qui confirme qu'il existe une marge de progression sur le territoire de la Communauté d'Agglomération. Pour le papier, en additionnant le papier collecté en apport volontaire et le contenu du sac orange, la Communauté d'Agglomération présente un ratio correspondant à la moyenne du Sydeme.

Le tonnage des déchèteries connaît une diminution de 5 % par rapport à 2014, liée en grande partie à la diminution des tonnages de gravats et déchets verts, alors que le tonnage de tout-venant augmente de 3 %.

Au cours de l'année 2015, la Communauté d'Agglomération a lancé les démarches visant à améliorer le fonctionnement des déchèteries :

- Définition du cahier des charges pour le renouvellement de la prestation de gardiennage intervenant en 2016 ;
- Lancement de la consultation pour les travaux de rénovation des déchèteries de Behren-lès-Forbach, Diebling, Rosbruck, Spicheren et Stiring-Wendel. Cette opération comprend la mise en conformité ainsi que l'installation d'un nouveau contrôle d'accès automatisé avec barrières en entrée et en sortie.

Lors du déploiement du dispositif multiflux, le Sydeme a développé une base de données permettant d'enregistrer l'ensemble des distributions de sacs sur le territoire.

Appelé Sydem'base, cet outil a permis d'enregistrer, au cours de l'année 2015, 62 333 distributions réparties comme suit :

- 59 754 distributions auprès des ménages ;
- 2 579 distributions auprès des non ménages.

Ces distributions représentent 423 908 rouleaux de sacs répartis comme suit :

- 159 581 rouleaux de sacs bleus de 30 litres ;
- 25 855 rouleaux de sacs bleus de 50 litres ;
- 110 576 rouleaux de sacs orange ;
- 127 626 rouleaux de sacs verts.

53,5 % de ces dotations ont été effectuées lors des permanences organisées par le Sydeme, 40,89 % dans les locaux de la Communauté d'Agglomération et 5,62 % par les communes.

LE SERVICE DE L'EAU

La Communauté d'Agglomération a délégué à Veolia Générale des Eaux l'affermage de son réseau d'eau potable. La Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France assure l'alimentation des communes de Alsting, Behren-lès-Forbach, Bousbach, Diebling, Etzling, Folkling, Forbach, Kerbach, Metzling, Morsbach, Nousseviller-Saint-Nabor, Œting, Petite-Rosselle, Schœneck, Spicheren, Stiring-Wendel, Tenteling, Thédling, Ippling et Hundling bien que ces deux dernières ne fassent pas partie du

périmètre de la communauté. La distribution des communes est assurée par des acquisitions d'eau après du SIE du Winborn.

La population desservie est de 76 033 habitants. Le nombre d'abonnés est de 27 682. Le volume vendu est de 3 157 337 m³.

En 2015, le service eau potable de la CAFPF a renouvelé 5 088 ml de canalisations et 295 branchements, le tout pour un montant de 1 589 051 € TTC.

LE SERVICE ASSAINISSEMENT

La Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France a la compétence des collecteurs de transport et des stations d'épuration. Elle l'exerce par bassins versants dont les principaux sont ceux de la Basse-Rosselle et de l'Agglomération de Forbach-Sud.

Le secteur Basse-Rosselle

Communes concernées : Cocheren, Folkling (village), Forbach, Morsbach, Œting, Petite-Rosselle, Rosbruck, Stiring-Wendel (ouest), Thédling (nord), soit 45 700 habitants (15 166 abonnés) mais aussi les populations des collectivités allemandes frontalières (9 000 habitants) et les effluents d'origine industrielle (environ 2 600 équivalents habitants). Les volumes traités s'élèvent à 3 750 179 m³ pour l'année. 1 911 ml de canalisation ont été curés en interventions préventives en 2015.

Le secteur Forbach-Sud

Communes concernées : Behren-lès-Forbach, Bousbach, Etzling, Gaubiving (annexe de Folkling) et Kerbach, soit 12 100 habitants. Les volumes traités s'élèvent à 1 311 711 m³ pour l'année. 1 513 ml de canalisations ont été curés de manière préventive sur l'année 2015.

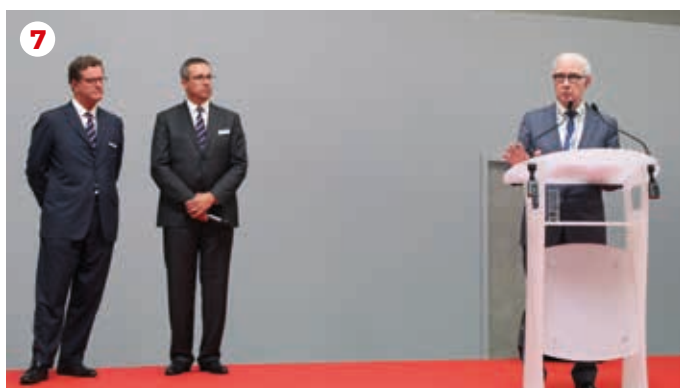


876 ml de canalisations ont été inspectés par caméra sur l'année 2015.

Les travaux et projets d'assainissement en 2015

- Assainissement de la rue du Rempart à Forbach (2^e tranche)
- Installation d'un broyeur au bassin de pollution de Stiring-Wendel (2 600 m³/h)
- Étude d'opportunité pour la méthanisation des boues de la station d'épuration de Forbach

> Les temps forts de 2015



1. La MOSA sur orbite. 12 février. Entourés du Le président du conseil départemental, Patrick Weiten et de la ministre-présidente du Land de Sarre, Annegret Kramp Karrenbauer, Paul Fellingner et ses collègues présidents des EPCI concernés ont signé, à l'hôtel de communauté, la convention entérinant les bases de la future Maison ouverte des services pour l'Allemagne à Forbach. **2. Nuit de l'eau, première ! 14 mars.** Pour sa première édition, le club du Forbach Agglomération Natation s'est associé à la piscine Jean-Éric Bousch pour la Nuit de l'Eau. Cet événement caritatif en partenariat avec l'Unicef visait à sensibiliser la population à la nécessité de respecter l'eau, essentielle à la vie. **3. Réseau dating au Musée. 2 avril.** Les élus de l'agglomération, des villes de Forbach et de Behren-Lès-Forbach ont accueilli à Petite-Rosselle les participants du « réseau dating ». Cette rencontre entre acteurs associatifs, professionnels et bénévoles a permis de créer un lieu d'échanges entre les forces vives du territoire. L'enjeu était de « décloisonner » les pratiques de chacun et de favoriser l'émergence d'actions communes. **4. Quand la piscine Jean-Éric Bousch vibre pour les championnats de Lorraine... 12-13-14 juin.** Hôte des championnats de Lorraine Open de natation toutes catégories, la piscine communautaire de Forbach a mis les petits plats dans les grands pour accueillir ce rendez-vous qualificatif pour les Nationales 2. La délégation du Forbach Agglomération Natation (FAN) a su porter haut les couleurs locales, qui plus est à domicile, avec deux titres régionaux pour Jules Bourquard au 200 m dos et 400 m 4 nages. Une réussite sur le plan sportif mais surtout au niveau de l'organisation. Le FAN a réussi son pari et offert une belle image de la discipline à Forbach. **5. Contrats de Ville signés. 2 juillet.** La cérémonie de signature des contrats de Ville des intercommunalités du Val de Rosselle (Forbach, Freyming-Merlebach, Creutzwald et Saint-Avold) avec l'État, la Région et le Département a eu pour cadre la salle des congrès de la mairie de Forbach. Les contrats de Ville nouvelle génération 2015-2020 constituent le nouveau cadre d'action de la politique de la Ville, avec pour ambition notamment d'améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires. **6. La MOSA ouvre ses portes. 9 juillet.** La Maison de l'Allemagne ou Maison ouverte des services pour l'Allemagne a été inaugurée le 9 juillet dernier en présence notamment de la ministre-présidente de Sarre, Annegret Kramp-Karrenbauer et du président du conseil départemental de la Moselle, Patrick Weiten. **7. Bienvenue à Argo Hytos. 10 juillet.** La nouvelle usine de la société Argo Hytos, fabricant allemand de filtres et de valves pour systèmes hydrauliques, est officiellement inaugurée, en présence de ses dirigeants français et allemands. Fort de 1 300 collaborateurs dans le monde, Argo Hytos vient ainsi étoffer encore un peu plus l'activité présente sur le site de l'Eurozone, avec à la clé la création d'une quinzaine d'emplois.